

EXCO LOIRE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 130 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LA TALAUDIERE (42350), 108 RUE DE L'AVENIR

ZI MOLINA LA CHAZOTTE SUD

353 400 070 RCS SAINT ETIENNE

**DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 26 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,

et le vingt-six juin,

Sébastien TRESCARTES, président de la société EXCO LOIRE, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Monsieur le président précise l'objet de la présente décision :

- Démission d'un directeur général

Monsieur le président prend ensuite la décision suivante :

DECISION UNIQUE

Le Président prend acte de la démission de **Philippe THOMAS** ses fonctions de Directeur Général de la Société avec effet à compter du 31 mai 2024.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

Sébastien TRESCARTES

Président

DocuSigned by:
 Sébastien TRESCARTES
3E816C0784C2462...